

Les Jeux olympiques d'été de 2008 : regard sur les assurances des Jeux de la XXIX^e Olympiade

Rémi Moreau

Volume 76, numéro 3, 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1106040ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1106040ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (imprimé)

2371-4913 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Moreau, R. (2008). Les Jeux olympiques d'été de 2008 : regard sur les assurances des Jeux de la XXIX^e Olympiade. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 76(3), 99–112.
<https://doi.org/10.7202/1106040ar>

Résumé de l'article

L'assurance et la gestion des risques sont des aspects importants reliés au succès des Jeux Olympiques, particulièrement en Chine où de nombreux défis étaient en jeu, et qu'elle a surmontés avec succès, notamment les problèmes de pollution, de climat politique et de sécurité. L'exposition aux risques traditionnels et spéciaux ainsi que le contrôle des risques sont des aspects critiques des Jeux olympiques.

L'auteur examine, sous diverses facettes, cet événement qui s'est tenu à Pékin en août dernier, ainsi que les nombreux programmes d'assurance souscrits soit par le Comité organisateur, soit par les comités nationaux, soit par le CIO lui-même. Bien que plusieurs assureurs aient participé à différentes couvertures, l'assureur national en assurance de dommages PICC a été désigné comme l'assureur officiel des Jeux de Beijing.

Les Jeux olympiques d'été de 2008 : regard sur les assurances des Jeux de la XXIX^e Olympiade

par Rémi Moreau

RÉSUMÉ

L'assurance et la gestion des risques sont des aspects importants reliés au succès des Jeux Olympiques, particulièrement en Chine où de nombreux défis étaient en jeu, et qu'elle a surmontés avec succès, notamment les problèmes de pollution, de climat politique et de sécurité. L'exposition aux risques traditionnels et spéciaux ainsi que le contrôle des risques sont des aspects critiques des Jeux olympiques.

L'auteur examine, sous diverses facettes, cet événement qui s'est tenu à Pékin en août dernier, ainsi que les nombreux programmes d'assurance souscrits soit par le Comité organisateur, soit par les comités nationaux, soit par le CIO lui-même. Bien que plusieurs assureurs aient participé à différentes couvertures, l'assureur national en assurance de dommages PICC a été désigné comme l'assureur officiel des Jeux de Beijing.

ABSTRACT

Insurance contracts and risk management are critical components in any Olympic Games, but particularly about China's ability to pull off a successful Olympics, with the country's problems of pollution, political climate and security. Facing both traditional and special exposures, loss control is critical for any Olympic Games.

The author points out the Olympic event which took place at Beijing last August and he examines the several insurance programs subscribed by the Beijing Organizing Committee, by the National Olympic Committees and the International Olympic Committee. Many insurers were at risk but of course PICC Property & Casualty Co. Ltd has been named official insurance provider for the Olympic Games in Beijing.

I. L'ÉVÉNEMENT

Les Jeux olympiques d'été de 2008, dits Jeux de la XXIX^e Olympiade, ont eu lieu à Pékin du 8 au 24 août 2008, arborant le logo olympique et l'emblème officiel *Beijing 2008* (le nom de Pékin, en mandarin, a été adopté par le CIO en 2003, respectant ainsi la toponymie chinoise). Chacun des cinq *fuwa* (enfants de bonne fortune représentés par l'hirondelle, l'esturgeon, le panda, l'antilope tibétaine et la flamme olympique), qui sont les mascottes officielles des Jeux, représente une couleur olympique. En Chine, plus qu'ailleurs, les symboles sont importants. La cérémonie d'ouverture a commencé à 8 heures 8 minutes 8 secondes du soir, heure locale, le 8 août 2008 (08-08-08 08:08:08). Le chiffre huit dans la culture chinoise est un signe de prospérité et d'infini. Une cérémonie grandiose, telle une fresque historique, bien que les années révolutionnaires ou maoïstes y aient été expurgées.

Cet événement sportif de portée planétaire n'était pas sans placer la Chine, l'Empire du milieu, au centre du monde. La Chine est un immense pays où vit un être humain sur six dans le monde. Ces Jeux se voulaient un formidable tremplin pour mieux faire connaître toutes les facettes de ce pays, sportives, bien sûr, mais aussi économiques, culturelles, sociales. Dopée par une croissance à 9 %, la Chine a voulu faire de ces Jeux l'éclatante vitrine de sa renaissance. Certains chiffres sont impressionnants, presque démesurés : 4 milliards de téléspectateurs, un budget total de 25 milliards d'euros (42 milliards de dollars), 1,7 milliard de dollars de droits télévision, 150 000 policiers et militaires chinois chargés de la sécurité, 70 000 volontaires, 160 000 personnes présents à la cérémonie d'ouverture, 500 000 visiteurs étrangers attendus, 40 000 journalistes, 29 000 feux d'artifice lors de la cérémonie d'ouverture. Une cérémonie grandiose, à couper le souffle, pour une Chine qui y a déployé ses splendeurs d'hier et sa puissance de demain. À propos du relai de la torche, il y a aussi une démesure : le plus long relai (130 jours sur 137 000 km) et le plus haut (sommet de l'Everest). Autant de chiffres à noter dans le livre des records olympiques.

Quelques ombres au décor : les dirigeants ont trouvé normal de cacher la petite cantatrice de la cérémonie d'ouverture en la remplaçant à l'image par une doublure plus jolie, plus « représentative » de leur pays; puis quelques trucages, dont des faux feux d'artifice ou encore les 56 enfants censés représenter les différentes ethnies de la Chine qui étaient en fait tous des Han, le groupe majoritaire de l'Empire; pire encore, une bonne partie des hutong (ruelles et maisons anciennes du vieux Pékin) a été rasée sans état d'âme; et enfin la mise

en place de zones officielles de manifestation n'a été qu'un simulacre, les Jeux n'ayant rien changé à la situation des droits de l'homme en Chine, aussi mauvaise qu'avant : deux Chinoises, expulsées de force de leur hutong en 2001, devront l'apprendre à leur dépens pendant un an dans un camp de rééducation. Leur crime ? Elles n'avaient fait que demander la permission de manifester pendant les Jeux dans une zone officielle de manifestation !

Ces vingt-neuvièmes Jeux organisés de l'ère moderne ont accueilli plus de 10 500 athlètes, venus de 205 pays invités, se sont déroulés principalement se sont déroulés sur 37 sites de compétition principalement à Pékin. Le village olympique, d'une superficie de 66 hectares, situé au nord du Parc olympique, a accueilli durant les Jeux 17 200 athlètes et officiels.

Certaines épreuves ont eu lieu en dehors de la capitale chinoise, celles de voile, à Quindao, à 690 km de Pékin, des matches de football, à Tianjin, Shanghai et Qinhuangdao, et les épreuves de sports équestres, à Hong Kong. La ville hôte a été choisie par le CIO en 2001, malgré les réticences de certaines organisations qui ont rappelé le problème des droits de l'homme en Chine.

Cet aspect a d'ailleurs rattrapé la Chine suite aux événements du Tibet en mars 2008. La pression internationale et les appels au boycott se sont fait plus pressants, certains réclamant au moins un boycott de la cérémonie d'ouverture. En outre, le relai de la flamme olympique a été l'occasion de nombreuses manifestations. Rappelons que les responsables de la République Populaire de Chine avaient promis en 2001 « d'énormes avancées » en matière de droits de l'homme si les Jeux étaient accordés à leur pays. Le CIO avait demandé aux autorités chinoises des engagements en ce sens en leur attribuant les Jeux.

De grandes œuvres architecturales ont été construites au sein du parc olympique pour accueillir l'événement : le Stade national de Pékin, appelé « nid d'oiseau » et, à quelques encablures, le Centre national de natation, appelé « cube d'eau ». Parmi les autres nouveaux sites figurent notamment le Palais national omnisports, le Centre de tennis du parc olympique, un petit bijou en forme de fleur, le Palais omnisports de Wukesong, le Vélodrome de Laoshan et le Parc olympique de Shunyi. En tout, douze installations nouvelles, 11 installations rénovées et huit installations temporaires.

Des chantiers d'envergure ont été entrepris dans le domaine des transports. Le métro, les routes et l'Aéroport de Pékin ont subi des rénovations importantes et plus de 300 000 maisons ont été démolies,

leurs habitants ayant été relogés aux environs de Pékin pour la préparation de l'événement.

On a rapporté également que l'immeuble abritant les journalistes du monde entier était un petit bijou. Sur 60 000 mètres carrés, à deux pas du stade olympique, le plus grand centre de presse de l'histoire des Jeux a offert des restaurants, des salles de gym et de massage, un salon de coiffure et toute la technologie informatique nécessaire ... à quelques exceptions près : un accès à Internet avec censure et la lenteur des connexions due principalement à la surveillance du réseau par les autorités chinoises. Pour ce qui est de la censure, les 20 000 journalistes accrédités étaient donc sur le même pied que les 253 millions d'internautes chinois qui ont toujours un accès limité à internet. C'est la « Grande muraille » cybernétique. Certaines agences de presse ont, pour parer au message d'erreur « impossible d'accéder à cette page », en plus de l'accès acheté aux Chinois, établi des accès directs avec leurs bureaux internationaux pour avoir un accès garanti à tout moment. Les victimes de la censure chinoise – une censure levée au compte-gouttes suite aux protestations – sont les sites des organisations dédiées à la défense des droits de l'homme et aux mouvements indépendantistes ou soi-disant réactionnaires (Amnesty International, Reporters sans frontières, Human Rights Watch, les sites pro-tibétains, les sites indépendantistes taïwanais, Falun gong, Radio Free Asia, divers journaux de Hong Kong, et plusieurs autres sites chinois ou étrangers, jugés trop impertinents).

2. LES PROBLÈMES DE L'EAU, DU CLIMAT ET DE LA POLLUTION

Des inquiétudes se sont manifestées concernant le manque d'eau et la qualité de l'eau à Pékin. Certains experts ont estimé que *Beijing 2008* devait entraîner une augmentation de 30 % des besoins en eau dans la ville hôte. Cette crainte, même démentie par les autorités, a donné lieu à des grands travaux d'aménagement, dont le détournement du Huang He (fleuve Jaune) vers Pékin et la construction d'un nouveau canal devant apporter vers Pékin les eaux d'un affluent du Yangzi Jiang (fleuve Bleu).

Sur Pékin, en août, la température peut atteindre des pointes extrêmes dues à la chaleur et un taux élevé d'humidité (77 %). La moyenne des précipitations aoutiennes est de 12 jours; elles sont parfois violentes. Craignant un arrosage pluvial au plus mauvais moment (le 8 août 2008) lors des cérémonies d'ouverture des Jeux,

on a rapporté que les autorités chinoises avaient mis au point un système consistant à tirer dans les nuages à l'aide de roquettes bourrées de produits chimiques afin de faire pleuvoir... à un autre endroit, coupant ainsi la « route » d'une éventuelle dépression.

La pollution est un autre problème majeur auquel les athlètes ont eu à faire face. Plusieurs pays ont prévu ainsi d'envoyer leurs athlètes aux Jeux le plus tard possible pour réduire leur exposition à la pollution intense à Pékin, entourée par six périphériques, et où, ces dernières années, des millions de voitures ont remplacé les millions de vélos. Là aussi, les autorités ont agi, d'une part en limitant drastiquement la circulation, à quelques jours des Jeux. Un test avait d'ailleurs été fait en août 2007, en n'autorisant à rouler en alternance que les véhicules dont la plaque d'immatriculation se terminait par un numéro pair/impair. Depuis le 20 juillet dernier, avec la mise en place de ce système alterné, l'air était meilleur selon les dires des autorités à la fin de juillet. Les polluants liés au trafic automobile auraient baissé de 15 à 20%. De plus, les autorités chinoises ont soit délocalisé de nombreuses usines, soit interdit la production des usines les plus polluantes des environs et ont ordonné l'achèvement ou l'arrêt des nombreux chantiers de construction qui, dans cette ville, ne concernaient pas cette Olympiade.

Les sévères mesures antipollution décrétées par Pékin n'ont pas suffi à enrayer cette impression, quand on pénètre dans la mégapole chinoise, qu'on entre dans une épaisse purée de pois. À une dizaine de jours des Jeux, des mesures encore plus draconiennes ont été envisagées. On rapportait que Pékin étudiait la possibilité d'enlever 90% des voitures des routes.

3. LA SÉCURITÉ ET LA GESTION DES RISQUES

De tout temps, la sécurité olympique a fait l'objet de préoccupations majeures. En 1972, lors des Jeux olympiques de Munich, un commando de terroristes palestiniens avait pris en otage onze membres de la délégation israélienne dans le village olympique. Peu préparée à ce type d'action, la police allemande avait rétabli l'ordre au prix d'un massacre. Depuis cet incident, les polices des pays occidentaux ont compris que des mesures très pointues devaient être conçues à cet égard, dont la création de sections antiterroristes. De plus, la sécurité a été renforcée autour des sites olympiques. Les villages olympiques sont parfois comparés à des bunkers. Malgré les mesures prises, les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, avaient été

le théâtre d'une explosion à la bombe sur la place principale de la ville, blessant plus de cent personnes.

Aujourd'hui, la sécurité accapare une bonne part du budget et elle est une exigence fondamentale pour toute souscription d'assurance. On dit que l'enveloppe budgétaire liée à la sécurité aux Jeux d'Athènes (2004) par le gouvernement grec, soit une somme d'environ 1,5 milliard de dollars, équivalait au montant total de tous les postes budgétaires des Jeux d'Atlanta (1996). Ce n'est pas étonnant, car la mémoire du 11 septembre 2001 était toujours vive.

Tout ce qui se comptait comme policiers et militaires chinois – sur ce point la Chine n'est pas sans ressources – ont été mis à contribution pour assurer à l'événement la nécessaire sérénité et la sécurité, non seulement des athlètes et des installations, mais des chefs d'État et dignitaires, tous présents à la cérémonie d'ouverture, sauf quelques exceptions.

Il faut dire qu'au cours des derniers mois plusieurs événements en Chine ont renforcé l'idée de mettre en place un programme étendu de sécurité et d'assurance, notamment celui de l'annulation partielle ou totale des compétitions. En mars, à quelque 5 000 kilomètres au sud-ouest de Pékin, les troupes militaires chinoises sont entrées à Lhassa, au Tibet, pour réprimer sévèrement des émeutes organisées par des manifestants tibétains, protestant contre la longue occupation du Tibet par la Chine. La répression aurait fait 203 morts, 1 000 blessés et 5 972 disparus. Toujours en mars, le gouverneur de la province chinoise du Xianjiang, peuplée de turcophones musulmans, annonçait avoir déjoué une tentative d'attentat islamiste contre les Jeux olympiques, fromenté par un groupe Ouïgour. En outre, le relais de la flamme olympique hors de Chine avant les Jeux a été l'occasion de nombreuses manifestations. Enfin, on ne peut passer sous silence le terrible tremblement de terre qui a dévasté, en mai dernier, la province du Sichuan, tuant près de 70 000 personnes. Quelque 20 000 autres personnes manquaient toujours à l'appel avant les Jeux. Enfin, à quelques jours des Jeux, seize policiers ou garde-frontières ont été tués lors d'un attentat, encore une fois dans la province du Xinjiang, terre à majorité musulmane, terreau fertile à la répression des indépendantistes Ouïgours, considérés comme des « dangereux terroristes ».

4. LA DIMENSION ASSURANTIELLE DES JEUX

Il fallu sans doute se préparer longtemps à l'avance pour que tous les mécanismes soient en place et les contrats d'assurance bien rédigés en évitant le plus possible les doublons, vu le nombre de titulaires de police, comme nous le verrons au chapitre suivant. On ne négocie pas des programmes de cet acabit à la veille de l'événement et il faut tenir compte des aléas du marché. Les organisateurs des Jeux d'hiver de Salt Lake City (2002) en savent quelque chose, eux qui ont vu soudainement les primes gonfler, bien que déjà négociées, et les garanties se dégonfler suite aux événements terroristes du 11 septembre 2001 en sol américain, soit cinq mois avant la cérémonie d'ouverture des Jeux. Les organisateurs des Jeux de Londres (2012) sont déjà à pied d'œuvre.

L'un des atouts de la Cité de Londres en matière de couverture terroristes des Jeux de 2012 est son expertise en matière de sécurité liée aux attentats, habituée de longue date à composer avec les manoeuvres de l'IRA. Les assureurs ont été approchés pour couvrir ce type de risque « annulation » à concurrence d'une limite globale de 2 milliards de dollars.

Williams Jennings, qui a effectué une recherche post-doctorale à la London School of Economics and Political Science sur le thème de la gestion des risques associés aux Jeux olympiques de 2012, souligne dans son étude « London 2012 and the Risk Management of Everything Olympic » :

What is certain is that apart from the run-of-the-mill property/casualty exposures, the games face a jumble of complex financial, reputational security and environmental hazard. The Olympics is such a high-profile event that it is particularly vulnerable to reputational risk. Other risks, such as environmental exposures, could pose some post-event risk liabilities for the London Olympics. Ninety percent of the material from the demolition of the existing structures will be reused or recycled. Environmental efforts are important not only for the Olympics, but for businesses that will consider locating at the site after the games are finished.

À titre d'exemple, à la fin des Jeux d'Athènes (2004), on trouva peu utile de maintenir le stade de baseball. Décision fut prise de le démolir tout simplement. Sage décision, sur le plan de la gestion financière des risques, car ce stade aurait entraîné, au fil du temps, des coûts d'entretien mirobolant. On en sait quelque chose, chez-

nous, dans la foulée des Jeux de Montréal (1976), suite à la décision de maintenir le stade olympique. Une décision à laquelle le maire Drapeau avait pleinement participé : « Il n'y a pas plus de chance que les Jeux olympiques puissent provoquer un déficit qu'un homme puisse accoucher d'un bébé ».

Les risques directs ou financiers reliés à des événements de haute envergure comme les Jeux olympiques sont majeurs. Qu'il suffise de signaler les retards dans les délais de construction, certaines pandémies ou virus toujours menaçants, principalement dans les pays étrangers, la menace terroriste, les dépassements de coûts, parfois du simple au double, le boycott des Jeux, les déficiences électriques, les problèmes de transport et de logement, les risques associés à la nourriture, autant de défis pour les gestionnaires de risque que pour les assureurs et courtiers accrédités. L'évaluation globale des risques (*enterprise-wide approach*) est sans doute l'étape la plus importante, qui peut se décomposer en quatre volets : stratégies, risques opérationnels, risques financiers, accidents.

La gestion du risque olympique est pointue car il s'agit d'un événement qui ne se produit que tout les deux ans et qui ne dure que deux semaines. Il est essentiel que les gestionnaires aient une expérience pratique et vécue. Warren Harper, risk manager des Jeux d'Atlanta (1996) disait à ce propos : « It is a one-time event and you only have one chance to get it right ».

Contrairement à Athènes, qui avait pris beaucoup de retard dans la construction de certains sites, les préparatifs à Pékin se sont déroulés de manière remarquable et le cahier des charges, dont son échéancier, a été respecté minutieusement.

5. LES PROGRAMMES ASSURANCES

Tel est succinctement, au su et au vu de ce qui précède, l'arrière-plan, le décor dans lequel s'inscrivait la mise en place des programmes d'assurance de *Beijing 2008*, programmes souscrits non seulement par le Comité organisateur des Jeux de Beijing, mais aussi par le CIO et/ou par les divers Comités olympiques nationaux, sans oublier les assurances mises en place par différents organismes privés qui ont été associés à l'événement sportif.

D'abord un bref rappel des Jeux précédents. En 2004, le courtier français Gras Savoye avait été retenu, au terme d'un appel d'offres international comme courtier et gestionnaire du Comité organisateur

Athoc 2004. Son mandat consistait à évaluer les différents risques, à extraire les risques assurables, à expurger ceux qui ne l'étaient pas, à concevoir les types de couvertures et de contrats et à assurer une veille sur les capacités et les conditions mondiales du marché de l'assurance et de la réassurance. Au titre des garanties assurables mentionnons : l'assurance des dommages directs et les pertes d'exploitation, l'assurance des chantiers de construction, l'assurance des responsabilités, l'assurance automobile, l'assurance transport, les assurances de personnes, l'assurance des détournements et risques frauduleux et les risques financiers. Sans oublier l'assurance annulation.

En ce qui concerne la gestion des risques, Marsh a le monopole des JO depuis plusieurs années. Elle compte neuf Jeux (été-hiver) à son actif. C'est le courtier américain Marsh Global Events qui avait gagné l'appel d'offres des Jeux d'Athènes (2004) et de Turin (2006). C'est également Marsh qui gère les risques de Beijing 2008. Fort de son expertise, c'est également lui qui a décroché l'ensemble du programme de gestion des risques et la mise en place des couvertures d'assurance pour les Jeux d'hiver de Vancouver (2010) et ceux de Londres de 2012. Le gestionnaire des risques agit en amont, avant d'oeuvrer sur la couverture elle-même. Une matrice des risques fut déterminée, grâce au soutien d'une soixantaine de directions opérationnelles du Comité organisateur. Quelque 700 risques ont été identifiés et 150 ont été retenus, vu leur nature, leur intensité d'un événement à l'autre. Le courtier a procédé à des analyses réglementaires et mis en place un dispositif pour la gestion des crises. Suite aux parts des risques conservés (ou autoassurés), les assureurs prennent ensuite le relai.

D'entrée de jeu, il faut aussi mentionner que les assureurs chinois avaient priorité, ce qui laissait peu de marge de manœuvre aux compagnies étrangères. C'est l'assureur Chinois PICC Property and Casualty Co. Ltd. qui a été choisi le souscripteur principal de *Beijing 2008*, des Jeux para-olympiques, du Comité organisateur de *Beijing 2008* et du Comité olympique chinois. Cet assureur avait été précédemment le souscripteur de la délégation olympique chinoise aux Jeux d'hiver de Turin (2006).

Selon une estimation faite par un souscripteur du Lloyd's, les limites d'assurance liées à l'ensemble des couvertures de *Beijing 2008* dépasseraient les 2 milliards de dollars pour l'ensemble des couvertures olympiques, sauf les assurances de biens. Malgré les coûts estimés de 1 milliard de dollars défrayés par le CIO pour financer les nouveaux bâtiments et acheminés au Comité organisateur des Jeux de Beijing, les bâtiments, nouveaux comme anciens, étaient

largement autoassurés et garantis sous le couvert de fonds gouvernementaux chinois. On ignore la participation des assureurs chinois mais on sait qu'ils n'auraient pas fait appel aux marchés occidentaux de la réassurance.

Les garanties du programme étaient liées essentiellement à la responsabilité, aux accidents des athlètes et aux risques d'annulation. En assurance accident, les garanties furent gérées en première ligne par la compagnie chinoise PICC. Quant à l'assurance responsabilité, dont la limite de garantie s'élevait à 200 millions de dollars par événement, la compagnie PICC fut également impliquée en première ligne, mais avec l'appui de la réassurance. Les limites de l'assurance annulation, souscrites par les différents comités étatiques, auprès de leurs propres assureurs, seraient de l'ordre du milliard de dollars. Mais aucune couverture annulation n'a été souscrite par le Comité organisateur, l'État chinois, à cet égard, ayant opté pour l'autoassurance.

Les 100 000 volontaires recrutés pour les Jeux olympiques et les 400 000 volontaires urbains bénéficiaient d'une assurance pour les accidents pendant les heures de travail.

Le Comité organisateur a également souscrit avec la société chinoise PICC une assurance automobile sur les quelque 7 000 véhicules chargés de transporter les officiels, les athlètes et les journalistes. L'assureur chinois, qui est un parraineur olympique, a également élaboré des produits d'assurance spéciaux adaptés aux besoins des Jeux.

En complément des assurances prises par le Comité organisateur des Jeux de Beijing, certains pays avaient également leur propre programme contingent. À titre d'exemple, le Comité olympique des États-Unis aurait souscrit un programme complémentaire lié à l'assurance accident des sportifs américains, aux accidents de travail subis par le personnel bénévole, aux équipements sportifs et aux équipements électroniques. Les pertes de revenus des commanditaires, en cas d'annulation pour motifs en dehors du contrôle de l'assuré, seraient également couvertes. À ce titre, l'assurance annulation serait enclenchée par une panoplie de risques, dont une émeute ou agitation civile ou encore un tremblement de terre. Le Comité olympique américain aurait également souscrit une assurance de responsabilité civile et une assurance de responsabilité des administrateurs, placée sur le marché par le courtier américain Marsh, qui possède une longue expérience des couvertures d'assurance olympiques ou sportives et de la gestion des risques des grands événements internationaux.

Le CIO, basée à Lausanne, a également souscrit une assurance destinée à couvrir ses pertes financières suite à une annulation avant le début des Jeux ou suite à une interruption des épreuves. Le montant souscrit serait de l'ordre de 415 millions de dollars moyennant une prime de 9,3 millions de dollars. Les réassureurs Swiss Re (Suisse) et Great Lakes (Royaume-Uni) détiendraient également une participation importante. Sans doute aussi le Lloyd's, le premier souscripteur des Jeux d'Athènes. Selon Munich Re (Allemagne), l'un des réassureurs au risque, cette assurance souscrite par le Comité olympique international, serait liée à l'annulation découlant de tous les risques de dommages, incluant les catastrophes naturelles, tels les tremblements de terre, les inondations et les typhons. Elle couvrirait également le risque annulation lié aux actes terroristes. On se souviendra des Jeux de Munich (1972) lorsque onze athlètes israéliens furent tués par des terroristes palestiniens. Par contre, les conditions liées à la pollution atmosphérique, telle la mauvaise qualité de l'air, ne seraient pas un élément déclencheur de l'assurance annulation.

La police, dite « Long-Term Policy », prise par le CIO, ne serait pas seulement limitée aux Jeux de Beijing, mais aussi aux Jeux d'hiver de 2010 (Vancouver, Canada) et aux Jeux d'été de 2012 (Londres, Angleterre). Précédemment, le CIO avait souscrit une telle assurance pour les Jeux d'Athènes de 2004 (limite de 170 millions de dollars) et pour les Jeux de Turin de 2006 (limite de 150 millions de dollars).

L'utilité de cette souscription d'assurance par la CIO est qu'elle peut être en mesure de rembourser, en cas d'annulation, les droits et frais énormes qui lui sont versés par les réseaux de télévision, sans mettre en péril sa mission d'assister financièrement les Comités organisateurs, aux différentes époques, et les Comités olympiques étatiques. À titre d'exemple, le réseau NBC doit payer au CIO les droits exclusifs qui lui sont consentis sur le territoire américain, évalués à 3,5 milliards de dollars pour l'ensemble des cinq dernières Olympiades. À elle seule, *Beijing 2008* lui aurait coûté près de 900 millions de dollars.

Les réseaux de télévision souscrivent également, et ce depuis le boycott des Jeux de Moscou (1980) par les Américains, une assurance annulation extrêmement étendue. Celle prise par NBC pour *Beijing 2008* (Multi-peril cancellation policy) couvrirait, entre autres aspects, la mauvaise qualité de l'air. NBC a prévu que les droits exclusifs qui lui ont été accordés généreraient des profits supérieurs à 1 milliard de dollars.

La plupart des pays participants possédaient également une assurance reliée aux accidents, maladies ou invalidité. Cette couverture est parfois complexe car le manque à gagner pour un sportif est difficile à évaluer. Les expertises sont établies en fonction de la carrière d'un athlète. L'un des risques les plus problématiques pour la santé des athlètes est celui de la pollution de l'air, un risque fut également considéré aux Jeux de Mexico (1964), de Los Angeles (1984) et d'Athènes (2004). Mentionnons également les accidents, les frais médicaux et les frais de rapatriement en cas d'accident. Les garanties sur la personne d'un athlète, telle la mort ou l'incapacité totale, sont acquises sur une base individuelle ou encore au bénéfice des membres de sa famille ou sur base collective par les Comités olympiques nationaux.

Quant au Comité organisateur des Jeux de Beijing, il dû également souscrire une assurance accident/invalidité selon les normes requises par le CIO, dont deux volets sont obligatoires : les frais médicaux encourus par les 639 membres de la « famille olympique » et les frais de rapatriement des athlètes dans leur pays selon un mode de transport le plus approprié. Les indemnités forfaitaires liées aux accidents seraient passées de 300 000 yuans à 1 million de yuan depuis la dernière Olympiade, triplant ainsi la prime exigible. Quant aux athlètes chinois, le Comité organisateur a opté pour l'autoassurance.

Chaque délégation possédait également une assurance accident pour couvrir leur personnel, les bénévoles, les entraîneurs, les équipes médicales et le personnel de soutien, qui ne font pas partie, à proprement parler, de leur délégation olympique.

Chaque Comité olympique devait également souscrire une assurance de responsabilité civile, selon les normes du CIO, même si la notion de responsabilité n'était pas un enjeu dans le pays hôte des Jeux. Des événements susceptibles d'enclencher cette assurance peuvent se produire dans une même délégation ou entre diverses délégations.

6. LA RÉASSURANCE

Munich Re est intervenue dans le quart des garanties de construction des bâtiments olympiques. La compagnie munichoise, présente en Chine depuis 50 ans, y détient une licence de réassurance depuis 2003. Elle est également impliquée dans plusieurs grands projets

de construction dans le Sud-Est asiatique. Le deuxième réassureur mondial est d'ailleurs le réassureur de PICC, l'un des trois grands assureurs chinois et commanditaire officiel des Jeux.

Munich Re a été fortement impliquée, avec d'autres réassureurs, dans la couverture Responsabilité civile, établie bien avant le début des Jeux, ainsi que la couverture accident et invalidité des athètes.

7. CONCLUSION

Ces Jeux, hautement sécurisés, furent un franc succès. Au plan sportif, le chiffre 8, symbolique et emblématique, a été bénéfique à la Chine, qui est arrivée au premier rang, sur le plan des médailles d'or (51) et au second, derrière les États-Unis, quant au nombre de médailles (100). Par voie de comparaison, 18 médailles dans l'escarcelle du Canada, sa troisième meilleure performance dans une Olympiade d'été.

Le chiffre 8 aura été bénéfique au système sportif chinois, quasi militaire, qui a engendré plusieurs nouveaux héros, gymnastes, plongistes, plongeurs, haltérophiles, etc.

Sur un plan individuel, le chiffre 8 a été également bénéfique à Michael Phelps, le roi des jeux, qui a remporté 8 médailles d'or, un record absolu pour une olympiade, et qui est également devenu l'athlète masculin le plus médaillé de l'histoire; déjà sacré 6 fois à Athènes, il compte maintenant 16 médailles. Les Olympiades de Pékin ont engendré le plus grand nombre de records du monde, une trentaine, et aussi de nouveaux records olympiques, plus de 80. La Chine a placé la barre très haute pour les prochains Jeux, qui se tiendront à Londres en 2012.

Un constat prégnant s'impose : le régime chinois a gagné et son pari olympique et sa gestion de la sécurité des Jeux sans jamais remettre en question le modèle autoritaire sur lequel il repose. Désignée dans l'espoir que la Chine s'ouvre au monde et progresse sur la voie des droits de l'homme, force fut de constater que cet objectif n'a pas été atteint. La censure internet a été assouplie, mais toutes manifestations furent réprimées manu militari.

Matériellement parlant, les JO de Pékin furent un succès d'organisation, grâce à une armée de volontaires – plus de 70 000. Le coût total des investissements en matière d'infrastructures s'élevait à 67 milliards de dollars, dont 20 % pour l'environnement. Avec la

fermeture de 300 usines, la circulation alternée et la voie olympique réservée sur les autoroutes, Pékin a été purifiée, désengorgée.

Sur le plan de la sinistralité, aucune perte majeure n'a été signalée aux assureurs. Le fantôme des Jeux de Moscou hantait les assureurs, eux qui avaient dû verser aux diffuseurs américains un montant de 70 millions de dollars en raison de l'annulation des Jeux, en 1980. Donc, aucune épidémie, aucune pollution dommageable, aucune catastrophe naturelle. Le pire a été évité de justesse à Hong Kong en raison du passage, le 22 août, du typhon Nuri, le pire cyclone tropical depuis les cinq dernières années, qui a entraîné l'annulation de 200 vols d'avion, la fermeture des bureaux, édifices et services publics de la ville et l'évacuation de 225 000 personnes habitant les zones côtières au sud de la province de Guangdong : les épreuves équestres étaient terminées depuis la veille.

Sur le plan de la gestion des risques, la Chine a démontré que ses installations étaient sécuritaires, que les infrastructures rénovées de la capitale (aéroport, métro, routes, train) et les nombreuses améliorations technologiques ont répondu aux besoins, et surtout que la traditionnelle pollution de Pékin a été contrôlée. Toutes ces mesures ne seront pas sans réassurer les futurs investisseurs sur la fiabilité de faire des affaires en Chine.

Terminons par une dernière anecdote sur l'importance des symboles en Chine : l'éclipse totale du soleil, le 1^{er} août dernier, à une semaine des Jeux, qui a obscurci le pays pendant quelques minutes, n'a pas été la malédiction annoncée. Autrefois, les Chinois croyaient qu'un dragon céleste dévorait le soleil pendant l'éclipse. Un très mauvais présage. « Ri quan shi » signifie « le soleil est entièrement mangé ». Jusqu'à la veille des Jeux, 2008 n'a pas été une bonne année pour la Chine. Pour contrer le sort, les anciens Chinois tapaient sur les tambours pour faire fuir l'animal. Force est d'admettre que les 2 008 figurants dans la chorégraphie d'ouverture, dansant et martelant sur leur tambour, ont bien réussi à chasser le démon.